

Compte-rendu de la séance 1_2025 du Comité central

Sois le bienvenu, Daniel Trolliet, au sein du CC de la PV. Le matin, la Commission de gestion, sous la direction de Franco Panzeri, a examiné les comptes annuels 2024 et les a jugés en ordre. L'après-midi, Daniel Pasche, caissier central, a pu présenter au CC un bilan positif. Daniel a expliqué à ce sujet les quelques écarts par rapport au budget.

Marc Derungs a ensuite fait part de nouvelles réjouissances en provenance de l'Est. Le comité de la section PV Thurgovie accueillera de nouveaux membres lors de l'assemblée générale de mars. Quatre nouveaux collègues se présentent à l'élection et souhaitent soutenir activement Ueli Aebersold en tant que caissier / vice-président. Le PC Roland Schwager remercie Marc pour son engagement à continuer de soutenir la PV Thurgovie.

En raison de l'absence du caissier central, l'excursion du CC avec les présidents de section doit être reportée au 16 juillet. Le PC demande d'en prendre connaissance et d'inscrire les dates dans les calendriers.

Fin janvier, les présidents de section ont reçu un mail concernant une nouvelle réglementation de commande des certificats pour nos jubilaires. Celle-ci aurait représenté une charge de travail supplémentaire importante pour les sections. Après une lettre du PC Roland Schwager, la nouvelle réglementation a été retirée et les anciens processus ont été réintroduits avec quelques petites modifications. L'extraction des données du portail des sections SEV est déficiente, les jubilaires ne peuvent pas être filtrés. Les présidents concernés ont extrait les données du fichier des membres (Excel), où les dates d'entrée étaient correctement saisies. Le SEV reçoit une lettre du PC lui demandant de faire corriger l'erreur le plus rapidement possible.

Le rapport annuel de la PV a été envoyé aux sections et peut également être téléchargé sur notre site Internet. Merci aux traducteurs Serge Anet et Franco Panzeri.

Pour le Matterhorn-Gornergrat-Bahn (MGB) et d'autres chemins de fer, un supplément est perçu lors de l'achat de billets dans le train, même s'il n'y a pas de distributeur au lieu d'embarquement. Cette procédure a été communiquée par les compagnies et elle est légale, Toni Feuz du SEV nous le confirme. Les ventes aux distributeurs ne représentent aujourd'hui qu'un pourcentage à un chiffre, ce qui explique qu'ils soient de moins en moins remplacés. Dans certains quotidiens, le PC a pu lire que les seniors devraient payer des primes d'assurance-maladie plus élevées dans le sens d'une solidarité intergénérationnelle. Nous, les seniors, engendrions plus de coûts que les jeunes. Le PC Roland Schwager et la PV devront garder un œil sur de tels agissements et réagir si nécessaire. "La vie des seniors peut devenir plus pénible si l'on ne fait pas d'exercice".

En revanche, les retraités se sont réjouis de constater en janvier un coup de pouce financier sur leurs comptes. La CP CFF a de nouveau pu verser une compensation du renchérissement. Un grand merci à la PV et au SEV pour leur engagement qui a rendu cela possible.

Alex Bringolf, secrétaire central